

## Visite à Tremargad

6/6/19

« Notre force c'est le collectif. Les gens doivent s'associer, réfléchir, parler et faire **ensemble**. »

Ce sont les paroles d'Yvette Clément, maire de Tremargad qui nous reçoit pour parler de l'organisation de la commune.

### **1-Organisation de la vie municipale :**

Environ 6 mois avant la date des élections municipales est organisée la première des 4 réunions publiques de préparation, pour évoquer le bilan des actions au programme de la mandature qui s'achève.

Les 3 autres réunions sont consacrées aux projets à mener à bien, les 6 prochaines années. Il faut aussi savoir qui est volontaire pour figurer sur la liste des candidat ( la dernière liste était constituée de 13 noms par ordre alphabétique (pas de tête de liste)).

Les gens qui ne sont pas sur la liste mais désirent travailler sur un ou des axes du programme communal, participent aux commissions consultatives qui suivent l'avancée des dossiers. Chacune de ces commissions est composée d'une dizaine de personnes.

Ce mode de fonctionnement existe depuis 4 mandatures (24 ans).

NB : Il y a 173 électeurs (sur 190 habitants) dans la commune. 65°/° de la population participent aux réunions.

La maire a été choisie par les élus du conseil municipal composé de 6 femmes et 5 hommes. Yvette est la première femme à ce poste.( Elle a été nommée car aucune femme n'avait encore été maire à Tremargad). Ces personnes n'ont pas ressenti le besoin d'adhérer à une organisation politique.

Les habitants de Tremargad qui ne désirent pas participer aux réunions, fournissent des coups de main, du matériel pour des chantiers communaux coopératifs qui ont lieu une fois par trimestre.

### **2-Eléments d'histoire :**

A partir des années 60, les paysans de Tremargad ont préféré que leurs enfants ne restent pas à la ferme .

En 1965, des 'Colons' chassés d' Algérie, soutenus et subventionnés par le gouvernement français, reprennent les terres libérées. Au bout de quelques années ceux-ci mettent la clé sous la porte, car ils n'étaient pas présents sur les exploitations mais les mettaient en gérance. La qualité de travail fournie par les gérants et les ouvriers agricoles n'a pas été suffisante pour faire perdurer les fermes.

Après 1970, de jeunes néo-ruraux commencent à s'installer dans 6 fermes délaissées ; ils sont sensibilisés aux idées portées par la réflexion menée au Larzac. En 1975, le maire n'accepte pas leur présence sur sa liste. Mais aux élections suivantes, 5 néo-ruraux sont élus au conseil municipal. A la troisième élection, les nouveaux installés remportent la majorité des suffrages.

Il n'y a pas eu d'opposition frontale avec les anciens paysans. Les nouveaux arrivants ont fait leurs preuves avec le temps. Ils ont apporté de la vitalité dans le village vieillissant, ce dont la population leur a su gré.

Aujourd'hui il y a 15 fermes en activité sur la commune.

### **3-Fonctionnement :**

« A chaque fois qu'il y a une situation à régler, le collectif se met au travail. On réfléchit à partir de notre réalité, de nos ressources. On sauvera nos communes si on maîtrise le foncier . » dit la Maire.

C'est ainsi qu'une Société Civile Immobilière a été constituée pour acquérir les terrains mis en vente. La mairie en est partie prenante. La SBAFER est en désaccord avec Tremargad, mais le rapport de force local est en faveur de la municipalité car sa démarche bénéficie d'une bonne couverture médiatique.

En 2006, après une demande de permis de construire pour une habitation isolée, la population s'est doté d'un PLU pour protéger l'environnement, gérer l'urbanisme et éviter le mitage. Les citoyens ont participé à l'inventaire du territoire. Leur travail a été validé par la sous-préfecture et la DDTM. Le PLU est révisé régulièrement.

Le Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement a apporté son aide pour déterminer le périmètre du PLU.

En s'appuyant sur la loi Nôtre, des terres ont été préservées pour l'agriculture (600ha sur les 1600ha de landes, forêts, zones humides,... de la surface de la commune).

Le conseil municipal se réunit tous les mois. Sont évoqués alors les compte rendus des commissions, le travail administratif, les relations avec l'intercommunalité...

Le budget de la commune est de 200 000 euros. La capacité d'autofinancement est de 40 000 euros. La commune rembourse des emprunts contractés par le passé (pour la phyto-épuraton par ex) mais n'en a pas fait de nouveau lors de cette mandature.

Des partenaires institutionnels, associatifs, citoyens, militants (BRUDET...) aident à la réalisation des projets coûteux.

Les projets plus modestes sont réalisés grâce aux diverses ressources de la commune.

L'eau de la commune provient de la réserve départementale de Kerne uhel ; elle est gérée par la SAUR.

Pour l'électricité, Tremargad est la première commune de France à avoir adhéré à Enercoop.

### **4-Exemple de réalisation : la gestion durable de la ressource BOIS**

Le projet est un projet pilote, Tremargad est une sorte de laboratoire économique-social.

Il n'y a pas de communaux . Les contrats sont passés avec les propriétaires de haies et forêts.

Il a fallu 3 ans pour aboutir à la situation actuelle. La première année a été consacrée à l'inventaire de la ressource financé par la région à 80°/°et le Centre Ouest Bretagne. Puis une étude du paysage a été menée. Aujourd'hui une AMAP vend des bûches. Elle est gérée par l' Association Bois en Circuit Court.

**Bilan : la commune est attractive.**

Il y a plus de demandes de maisons que d'offres.

L'environnement est respecté.

Beaucoup d'habitants visent l'autonomie énergétique.

Les circuits courts sont pratiqués par l'épicerie associative locale.

Il y a un bar associatif, animé par des bénévoles et 1 emploi 1/2, un festival annuel, le passage du bibliobus départemental.

L'école est fermée depuis 50 ans. Les parents conduisent les enfants à l'école la plus proche.

Une ferme associative pédagogique accueille des groupes.

Sur la retenue d'eau, existe une base de loisir.

En résumé, la Maire dit : » Ce qui sauvera notre commune, c'est la maîtrise du foncier. Notre force c'est le collectif, il n'y a pas d'ego. Les gens respectent notre démarche car on protège l'environnement et qu'on a l'esprit de décroissance.

*Compte-rendu rédigé par l'atelier « Vie démocratique locale » / Gilets Jaunes Bigoudens.*